

TECHNICIEN(NE) EN BÂTIMENT (MÉCANIQUE DU BÂTIMENT)

Direction des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux techniques dans le domaine de la mécanique du bâtiment, pour assurer le fonctionnement des équipements. Elle opère et modifie des installations mécaniques, électriques et de contrôle et applique les programmes d'entretien régulier et préventif des différents équipements, appareils et systèmes générateurs d'énergie ou de services.

Quelques attributions caractéristiques

Ce sont celles décrites au plan de classification des employés de soutien (juin 2012). Plus spécifiquement, mais non limitativement, le technicien ou la technicienne en mécanique du bâtiment aura à :

- Participer à la gestion de l'entretien des systèmes mécaniques et électrique du parc immobilier du cégep et voir à l'optimisation des systèmes pour réduire la consommation énergétique ;
- Recueillir les informations nécessaires à l'élaboration des projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction ;
- Mettre à jour les plans du Collège, et à travailler en partenariat avec des firmes de professionnels pour la réalisation de projets de grande envergure ;
- Assurer du respect des différents codes qui régissent les bâtiments, des règlements municipaux et des exigences en matière d'espace et d'implantation ;
- Exploiter et mettre à jour des banques de données spécialisées développer de nouvelles applications ;
- Contribue à la surveillance des travaux de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiment en collaboration avec les architectes ou ingénieurs engagés dans les projets ;
- Recueillir, classer, archiver et voir à la mise à jour des plans et des autres documents techniques liés à la gestion des immeubles ;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche en lien avec la gestion du parc immobilier.

LE POSTE

- ✔ **Classe d'emploi** : Technicien(ne) bâtiment (Mécanique du bâtiment)
- ✔ **Service** : Direction des ressources matérielles
- ✔ **Lieu de travail** : Saint-Laurent
- ✔ **Supérieur** : Monsieur Denis Pérusse
- ✔ **Prédécesseur** : Nouveau poste
- ✔ **Horaire** : 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi
- ✔ **Salaire** : 22,74\$ à 31,99\$ de l'heure
- ✔ **Entrée en fonction** : Octobre 2021
- ✔ **Statut** : Régulier à temps complet
- ✔ **N° de concours** : A21-S-09

TECHNICIEN(NE) EN BÂTIMENT (MÉCANIQUE DU BÂTIMENT)

Direction des ressources matérielles

LES QUALIFICATIONS

Scolarité:

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique du bâtiment, en architecture ou en génie civil selon le domaine approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences :

- Incarner les valeurs organisationnelles du cégep Saint-Laurent ;
- Expérience pertinente, notamment en gestion de projet (un atout)
- Utiliser efficacement un système informatisé d'entretien préventif des équipements et de maintien des actifs ;
- Être en mesure d'utiliser efficacement le logiciel Autocad et les logiciels d'application courante (suite Office) ;
- Détenir une carte ASP Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.
- Capacité à résoudre des problèmes techniques reliés à sa fonction ;
- Bonne connaissance du Code national du bâtiment ;
- Avoir un bon sens des priorités, d'organisation et d'initiative ;
- Posséder une bonne connaissance du français écrit et parlé (peut être validée au moyen d'un test).
- Capacité à travailler en équipe

POUR POSTULER

Période d'affichage : du 4 au 18 octobre 2021

CONCOURS : A21-S-09

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à la Direction des ressources humaines d'ici le **18 octobre 2021 à 16h00** par courriel à : resshum02@cegepsl.qc.ca

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Collège remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

LE CADRE DE TRAVAIL

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent dispose d'un campus exceptionnel et accompagne 3 500 étudiants grâce aux vingt programmes offerts à l'enseignement régulier. Les programmes de formation continue regroupent quelques 500 personnes, en plus de celles qui sont inscrites au secteur de la francisation et à des ateliers de perfectionnement.

- ✓ **20 jours** de vacances
- ✓ **13 jours fériés**
- ✓ **Assurances** collectives
- ✓ Régime de **retraite**
- ✓ **Congés** spéciaux
- ✓ **Formation** continue

Selon les dispositions de la convention collective

NOUS JOINDRE



625, avenue Sainte-Croix
Montréal (métro du Collège)



resshum@cegepsl.qc.ca



514 747-6521



Cégep de Saint-Laurent